



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'immigration
Bureau de la réglementation générale
et des élections

**Arrêté n° 2026-413 portant nomination des membres des commissions de contrôle
chargées de la régularité des listes électorales dans les communes
du département des Landes**

Le préfet,

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 26 mars 2025 portant nomination de Monsieur Gilles CLAVREUL, préfet des Landes ;

VU l'arrêté préfectoral 2025-15-SG du 22 avril 2025 portant délégation de signature à Madame Stéphanie MONTEUIL, secrétaire générale de la préfecture des Landes ;

VU les propositions des maires des communes concernées ;

VU les désignations des présidentes des tribunaux judiciaires de Mont-de-Marsan et Dax ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de nommer, dans chaque commune et pour une durée de 6 ans, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales après le renouvellement général des conseils municipaux ;

SUR PROPOSITION de Madame la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE :

Article 1 – Sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement général des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle des listes électorales à composition réduite, en qualités de conseiller municipal, délégué de l'administration et délégué du tribunal judiciaire, les personnes mentionnées en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 – Sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement général des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle des listes électorales à composition élargie, les conseillers municipaux mentionnés en annexe 2 du présent arrêté.

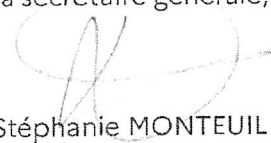
.../...

Article 3 – La composition de la commission de contrôle de la commune est rendue publique par affichage en mairie, sur les emplacements habituels de la commune, et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

Article 4 – La secrétaire générale de la préfecture et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux personnes désignées dans leur commune et publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans les Landes.

Mont-de-Marsan, le 10 JUL. 2026

Pour le préfet, et par délégation,
la secrétaire générale,



Stéphanie MONTEUIL

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication devant le Tribunal administratif de Pau, - 50, cours Lyautey - 64000 Pau. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours Citoyens, accessible par le site internet www.telerecours.fr

Commune	Liste 1					Liste 2			Liste 3	
	Conseiller(e) municipal(e)	Conseiller(e) municipal(e)	Conseiller(e) municipal(e)	Suppléant(e)	Suppléant(e)	Conseiller(e) municipal(e)	Conseiller(e) municipal(e)	Suppléant(e)	Conseiller(e) municipal(e)	Suppléant(e)
CAZÈRES-SUR- L'ADOUR	Annie BONNET	Patrick PESSAH	Jérôme LAPEYRE	Julien DUROU		Stéphane LESTERLOU	Katia NICOLAU			
CLERMONT	Marie-Annick PERIDON	Pierre BOUET	Gaëlle GASSIOT	Laurent DONINI		Bruno COMORGE	Alexia JAUREGUIBERRY SIERRA	Stéphane GEFFARD		
DAX	Martine LALANNE	Vincent MORA	Jean-Paul DUBOURDIEU	Stéphane GUILLEMIN		Viviane LOUME- SEIXO	Isabelle RABAUD- FAVEREAU	Laurence DELPY		
DUMES	Thierry CHARRIERE	Mathilde VALET	Laure BLADÉ	Pierre GUILLOTON		Audrey RADENNE	Karine FREMAUX			
GASTES	Anny DUVAL	Yves LAVERGNE	Jean-Marc LOMBART	Daniel HUBERDEAU		Thierry DUCOURNAU	Alice BLOUIN	Carole BAPTISTA		
GRENADE-SUR- L'ADOUR	Philippe PILOTTE	Marie-Pierre DARGELOS	Pierre PESLAY	Karine MENE		Sébastien SPISSER	Jennifer CLERY GRIFFE	Matthieu BEAUMARD		
HABAS	Maurice PEREZ LOPEZ	Sébastien VIDAUCOSTE	Rémi LATASTE	Maïder MENDICOUAGUE		Daniel VIGNEAU	Thierry BONNEBAIGT	Virginie ABAZ		
HAGETMAU	Sylvain BASTIAT	Benoît LABAT	Céline SIMON	Rémy SCANZI		Jérôme TOFFOLI	Isabelle SABATOU	Jérôme CAPDEVILLE		
HONTANX	Bernard ZACCHELLO	Madeleine CASARES	Carine MAZEROLLE	Yannick MANCIET		Vincent LANGLADE	Béatrice LUGARDON			
LABOUHEYRE	Isabelle DI RAIMONDO	Damien GUIGNARD	Katia BES	Catherine GASC		Laurent LALANNE	Said EL AZAAR	Séverine POLESELLO		
LÉON	Pierre CAPDEPUY	Catherine COMBARIEU	Karine SERGERE	Sophie GISTAIN- FAUVILLE		Jacques DASQUE	Laurent LARTIGUE	Marie Evelyne SAUBION		
LIT ET MIXE	Clarisse METTLER	Bernard LABARTHE	Valérie PIETRAS	Aurélien EVRARD		Isabelle LESBATS	Jean WATIER	Céline GUILLET		
LÜE	Thierry LOUES	Elisabeth SEILER	Amar LAKEL	Fabrice CABROL		Laurent PERIER	Stéphane CAULE			